

École des Sciences de l'Information (Rabat-Maroc) : Évolution ou révolution de son identité ?

Salah Eddine BAHJI
sbahji@esi.ac.ma
[ORCID - 0000-0003-4693-5648](https://orcid.org/0000-0003-4693-5648)
Directeur
École des Sciences de l'Information

Résumé

Durant l'année 1975, le Maroc a lancé son École des Sciences de l'Information (ESI), seule institution nationale de formation des professionnels de l'information.

L'histoire de cette institution a été marquée par plusieurs réformes. La toute dernière remonte à 2016, lui attribuant le statut d'École d'ingénieurs, pour former des ingénieurs des contenus (données et information), des connaissances et des systèmes d'information.

Ce virage entrepris par l'ESI pour embrasser la Science des Données et les Sciences de l'Information est dicté par plusieurs facteurs de changement, conduits par l'évolution de l'objet d'étude et des technologies disruptives qui ont élargi les domaines de spécialisation.

En effet, les principaux facteurs de changement résident dans : (1) Le changement de l'objet d'étude « Information » et la massification des données ; (2) Le changement de l'usage et de l'utilisateur ; (3) L'évolution de la mission de médiation qui doit s'adapter aux nouveaux objets/utilisateurs.

Ce papier tente ainsi d'explicitier le processus d'évolution qu'a connu l'École des Sciences de l'Information pour asseoir sa nouvelle identité.

Abstract

In 1975, Morocco launched the School of Information Sciences (ESI). The only national institution for the education of Information Professionals.

The last reform experienced by the ESI occurred in 2016, granted it the status of Engineering School, training engineers in the field of content (Information and Data), Knowledge and Information Systems Engineering.

This decisive shift undertaken by the School to embrace Data Science and Information Sciences is dictated by several factors of change, driven by the disruptive technologies that have revolutionized our fields of specialization.

We summarize these factors in three areas of change: (1) Change of the object being processed "Information" and the massification of Data; (2) Change of use and user behavior; (3) Change in the mission of the Mediation.

This paper tries to explain the process of change and evolution that the School of Information Sciences has experienced, through an agile approach to build its new identity.

Mots-clés

École des Sciences de l'Information, Réforme pédagogique, Professionnel de l'information, Ingénierie de l'information, Ingénierie des données, Enseignement des Sciences de l'Information, Formation des professionnels de l'information.

Keywords:

School of Information Sciences, Educational reform, Information professionals, Information Engineering, Data Engineering, Education in Information Sciences, Training of information professionals.



Cet article est disponible sous licence [Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

1. Introduction

L'introduction de l'enseignement des Sciences de l'Information au Maroc a eu lieu à partir de 1975, par la création de l'École des Sciences de l'Information de Rabat (ESI).

Le but était de mettre à la disposition des organisations marocaines (Établissements publics, semi-publics et privés), des professionnels de l'information concentrés sur la gestion des patrimoines informationnels des centres de documentation, des centres d'archives et des bibliothèques.

Depuis sa création, l'ESI a connu plusieurs réformes. La toute dernière, en date (2016), a permis de classer l'ESI parmi les Écoles d'Ingénieurs du Royaume.

Nous nous proposons ici de présenter l'évolution de l'identité de cette institution reconnue comme la seule école marocaine de formation dans les disciplines fondamentales des Sciences de l'Information.

2. Présentation de l'École

Dans le cadre d'un projet de partenariat avec l'UNESCOⁱ et le PNUDⁱⁱ, l'École des Sciences de l'Information de Rabat (ESI) fut créée au Maroc, en vertu du décret n°2.75.845 du 30 décembre 1975 (B.O. n°3297, 1976), pour couvrir les besoins du pays en professionnels de l'information, dotés de compétences spécialisées, aussi bien dans les secteurs public que privé (Ameur et al., 2021).

L'ESI est reconnue comme un établissement d'enseignement supérieur public ne relevant pas des universités, du fait qu'elle relève administrativement de l'autorité gouvernementale en charge du Plan (Haut-Commissariat au Plan - www.hcp.ma). Néanmoins, elle reste soumise aux dispositions de la loi n°01.00, portant organisation de l'enseignement supérieur au Royaume du Maroc (B.O. n°4800, 2000).

Elle est considérée comme l'unique établissement de formation et de recherche dans les domaines de la gestion de l'information, de la connaissance et du contenu au Maroc. De par ses missions, l'ESI assure la formation initiale, la formation continue et la recherche scientifique en sciences de l'information, notamment dans les domaines de l'ingénierie documentaire, de l'intelligence compétitive et veille stratégique, de l'ingénierie des connaissances et des contenus, des systèmes d'information et des domaines connexes.

Les cursus de formation de l'ESI ont fait l'objet de multiples réformes, à l'instar des autres écoles ayant la même vocation sur le plan international. Néanmoins, la dernière réorganisation de 2016 fut la plus marquante en intégrant l'ESI au campus des Écoles d'Ingénieurs du Royaume.

3. Évolution ou révolution de l'ESI

3.1. Évolution de l'ESI à travers son cadre juridique

L'histoire de l'ESI a été marquée par quatre grandes phases majeures et décisives : celle de 1975, de 1987, de 2011 et la dernière de 2016.

Chaque phase a été formalisée par un texte réglementaire, sous forme de Décret ministériel publié au Bulletin Officiel du Royaume du Maroc :

- le Décret n° 2.75.845 du 30 décembre 1975, portant création de l'École des Sciences de l'Information (B.O. n°3297, 1976) ;
- le Décret n° 2.85.365 du 26 février 1987, portant réorganisation de l'École des Sciences de l'Information (B.O. n°3884, 1987) ;
- le Décret n° 2.10.222 du 20 mai 2011, portant réorganisation de l'École des Sciences de l'Information (B.O. n°5952, 2011) ;
- le Décret n°2-15-943 du 26 février 2016, relatif à l'École des Sciences de l'Information (B.O. n°6448, 2016).

Ces textes touchaient différents aspects, notamment : les missions ; les domaines d'enseignement ; les cycles de formation ; les diplômes décernés ; les structures administratives, les structures d'enseignement et de recherche ; etc.

Sans développer tous les changements induits par chaque texte règlementaire, nous nous concentrerons sur l'évolution des axes suivants : Missions ; Domaines d'enseignement ; Cycles de formation et Diplômes de l'ESI.

Tableau 1 : Évolution de la mission, des domaines d'enseignement, des cycles de formation et des diplômes de l'ESI à travers le cadre réglementaire qui la régie.

	Décret n° 2.75.845 (1975)	Décret n° 2.85.365 (1987)	Décret n° 2.10.222 (2011)	Décret n°2-15-943 (2016)
Missions	La formation des cadres supérieurs, ... appelés à intégrer les administrations publiques, semi-publiques et les établissements privés.	La formation des cadres supérieurs, ... appelés à intégrer les administrations publiques, semi-publiques et les établissements privés.	La formation, la recherche et la prestation de services dans les domaines des Sciences de l'Information et les domaines connexes.	La formation, la recherche scientifique dans les différentes spécialités des Sciences de l'Information et ses domaines connexes, dans une optique de : <ul style="list-style-type: none"> – développer les compétences nécessaires au développement socio-économique ; – développer les connaissances et leur transmission ; – intégrer les lauréats dans la vie professionnelle ; – développer les partenariats et les différentes formes de coopération avec les secteurs socio-économiques.
Domaines d'enseignement	Sciences de l'Information	Sciences de l'Information : <ul style="list-style-type: none"> – Documentation. – Bibliothéconomie. – Archivistique. 	Sciences de l'Information et ses domaines connexes, principalement : <ul style="list-style-type: none"> – les Sciences de gestion des bibliothèques et de la documentation. – les Sciences des archives et de gestion des documents. – l'Intelligence compétitive et veille stratégique. – la Gestion des connaissances. – le Management des Systèmes d'information. 	La formation initiale et la formation continue dans les différents domaines des Sciences de l'Information, et principalement dans les spécialités suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Ingénierie documentaire – Management des documents et des archives – Intelligence compétitive et veille stratégique – Ingénierie des connaissances et des contenus – Systèmes d'information

Cycles de formation	En deux phases : – Phase de Bac + 3 (<i>Informatiste</i>). – Phase de Bac + 5 (<i>Informatiste Spécialisé</i>).	Deux cycles de formation : – Cycle d'Informatiste de (Bac + 4). – Cycle d'Informatiste Spécialisé (Bac + 6).	Trois cycles de formation : – Cycle d'Informatiste Spécialisé. – Cycle de Master. – Cycle de Doctorat.	Trois cycles de formation : – Cycle d'Ingénieur. – Cycle de Master. – Cycle de Doctorat.
Diplômes	Deux diplômes : – Diplômes d'Informatiste. – Diplômes d'Informatiste Spécialisé.	Deux diplômes : – Diplômes d'Informatiste. – Diplômes d'Informatiste Spécialisé.	Quatre diplômes : – Diplômes d'Informatiste Spécialisé. – Diplômes de Master. – Diplômes de Master Spécialisé. – Diplômes de Doctorat.	Quatre diplômes : – Diplômes d'Ingénieur d'État. – Diplômes de Master. – Diplômes de Master Spécialisé. – Diplômes de Doctorat.

À partir de ce cadrage juridique, l'évolution de l'ESI a été constatée au niveau des points suivants :

- une extension progressive et une diversification des axes d'interventions pour couvrir la formation initiale, la formation continue, la recherche scientifique, et la prestation de services ;
- une clarification et un élargissement des domaines de spécialité connexes aux Sciences de l'Information ;
- une intégration des domaines liés aux technologies de l'information, des systèmes d'information, et de l'ingénierie des connaissances ;
- une diversification des modes de recrutement des apprenants selon les cycles de formation.

3.2. Déterminants de l'évolution

Dans une économie fondée de plus en plus sur le capital immatériel, le savoir et la connaissance deviennent le facteur clé de la production et le vrai moteur de développement.

Les connaissances sont ainsi reconnues comme une source d'avantage compétitif non seulement pour les organisations mais également pour les pays et nations. Dans ce contexte, le monde reconnaît davantage la valeur et l'importance de l'information (sous toutes ses formes), en tant que vecteur de transmission des connaissances et des savoirs.

Cette « *Information* » (qui reflète le « *Contenu* »), objet d'étude principal des disciplines approchées par les Écoles des Sciences de l'Information, a connu une transformation majeure induite par l'hégémonie du digital. Cette évolution de l'objet d'étude implique nécessairement un développement et un élargissement des disciplines qui le cadrent.

Évolution de l'« *Objet d'étude* » :

Initialement, cet objet d'étude avait des caractéristiques spécifiques :

- sous des formes distinctes (textuel, iconographique, audiovisuel, ...) ;
- matérialisées sur des supports tangibles et variés (papier, films, bandes, microfiches, toiles, ...) ;
- géographiquement localisable (Bibliothèques, Centres de documentation, Centre d'archives, Musée, Galerie, ...) ;
- avec un accès et un usage restreints (conditionné par l'utilisateur qui le détient, où l'usage simultané est limité) ;
- et une reproduction limitée (liée à la disponibilité des ressources matérielles et financières).

La **mission** principale, assumée par les différentes disciplines couvertes par les *Sciences de l'Information*, est d'assurer et de garantir la **médiation** entre l'*information* et l'*usager*

Avec la digitalisation accrue, les deux parties extrêmes du processus de médiation (**Information** ↔ **Usager**) ont subi des changements majeurs.

En effet, l'**Information**, avec toutes ses variétés de formes est devenue :

- principalement numérique (transcrite en bits 0 et 1) ;
- massive et massifiée ;
- accessible, ouverte et à la portée de tous (tendance open) ;
- sans contrainte de limite géographique (le virtuel) ;
- sans contrainte de langue (traduction instantanée) ;
- sans restriction d'usage simultané (le Web) ;
- etc.

D'autre part, l'**Usager** est devenu de plus en plus autonome, profitant des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui sont devenues vulgarisées et à la portée de tous. Ainsi, il ne réclame plus le même recours aux médiateurs de l'information.

Évolution des « **Besoins** » :

Par ailleurs, au vu des changements dus à l'hégémonie du numérique, des besoins ont surgi et se sont développés, notamment : les besoins de gestion et de maîtrise.

Nous avons ainsi besoin de nouvelles capacités de gestion :

- de la diversité : variété des contenus, des formes et des supports tous digitalisés ;
- de la masse : données et documents massifs ;
- de la qualité : problème de qualification de qualité dans la masse ;
- de l'accès : surpassant les limites liées à l'espace géographique, ou à la localisation physique des contenus/information ;
- de l'espace dématérialisé : espace virtuel vs. espace physique ;
- du temps : favorisant la réduction des délais d'accès ;
- etc.

Et nous avons aussi besoin de nouvelles capacités de maîtrise :

- la tendance de l'*Open* implique des enjeux de sécurité plus critiques ;
- l'accès à la pertinence et à la réduction du bruit, par filtrage et contournement du risque d'être noyé par l'information "non qualifiée" ;
- la préservation de l'authenticité et de la force probante du document ;
- etc.

Évolution de la « **Mission** » :

Au vu des évolutions susmentionnées, ces bouleversements causés par le digital remettent en cause la mission principale de Médiation.

Ainsi, quelle **Médiation** doit assurer la nouvelle génération des professionnels de l'information ? Et de ce fait, quel cursus de **formation** doivent offrir les Établissements de formation en Sciences de l'Information ?

Lajeunesse et Couture affirment qu'au cours des années 80, les Institutions de formation œuvrant dans le domaine des Sciences de l'Information, ont été confrontées à une crise qui a amené plusieurs d'entre elles à disparaître, et a poussé d'autres à remettre en cause leur mission, le contenu de leur enseignement ainsi que les nouvelles réalités du monde du travail. (Lajeunesse & Couture, 2004, 172).

De son côté, Hudon affirme que la majorité des écoles des Sciences de l'Information qui avaient survécu à la vague de fermetures ont été intégrées à des unités d'enseignement plus inclusives et pluridisciplinaires (Hudon, 2015).

Cette tendance est confirmée par Markey, avançant que l'ère des écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information autonomes était révolue. Les programmes et les formateurs sont désormais intégrés à des institutions d'enseignement supérieur qui accordent autant d'importance à la recherche et au développement de connaissances disciplinaires, qu'à la formation de futurs professionnels (Markey, 2005).

Parmi les nombreuses compétences recherchées, Lajeunesse et Couture insistent sur deux catégories principales : les compétences technologiques et les compétences de gestion (Lajeunesse & Couture, 2004), de telle sorte que la nouvelle génération de la médiation puisse s'exercer quel que soit le contexte : traditionnel ou virtuel, en évolution et en résilience face aux modifications des comportements informationnels, des sources d'information et de la technologie (Vassilakaki & Moniarou-Papaconstantinou, 2015).

3.3. Une nouvelle identité pour l'ESI

Devant cette dynamique, l'École des Sciences de l'Information de Rabat était dans l'obligation de revoir son positionnement et de clarifier son identité.

Par conséquent, l'ESI a entrepris le chemin de l'ingénierie en embrassant des champs disciplinaires complémentaires, et en optant pour le mariage des Sciences de l'Information et de la Science des Données dans ses cursus formels d'enseignement. De ce fait, la nouvelle identité de l'ESI reflète désormais les deux dimensions de l'**Information**, à savoir : le **Management** et l'**Ingénierie**.



Figure 1 : Axes identitaires de l'ESI

L'ESI n'a intégré pleinement le cercle des Écoles d'ingénieurs qu'à partir de l'année 2016, elle est donc la plus jeune institution parmi l'écosystème des Écoles d'Ingénieurs prestigieuses au niveau du Royaume. Par conséquent, un énorme effort est à déployer pour asseoir et renforcer sa notoriété, aussi bien dans le domaine de l'enseignement que de la recherche.

Étant l'une des rares Écoles d'Ingénieurs qui incarne les deux dimensions de l'Information (*le Management et l'Ingénierie*), la démarche entreprise dans cette perspective vise deux objectifs principaux :

1. Asseoir un **positionnement** « **concurrentiel** » par rapport aux Écoles d'Ingénieurs, dans le volet lié à l'« *Ingénierie de l'information et des données* », liant les données, l'information et la connaissance.
2. Assurer un **repositionnement** « **distinctif** » par rapport à des spécialités d'exclusivité qui distinguent historiquement l'ESI par rapport aux autres institutions d'enseignement supérieur, dans le volet lié au « *Management de l'Information* », couvrant ainsi l'intelligence compétitive et stratégique, la bibliothéconomie, la documentation et l'archivistique.

Cette perspective de positionnement et de repositionnement de l'ESI en tant qu'École d'excellence, impacte directement et fortement la conception pédagogique et de recherche de notre institution.

3.1. Évolution de la carte pédagogique et de recherche de l'ESI

Pour incarner l'excellence que reflète la nouvelle identité de l'ESI, cette dernière est appelée à démontrer plus d'ingéniosité dans la formation du nouveau profil du professionnel de l'information à l'ère du digital.

Ceci pousse l'ESI à adopter une architecture pédagogique étoffée qui reflète les deux axes identitaires interdépendants : le Management de l'information, et l'Ingénierie des données et de l'information.

3.1.1. La carte pédagogique

Comme définie par Décret n°2-15-943 de 2016, les domaines de formation (initiale et continue) dans les différentes branches des Sciences de l'Information, doivent correspondre principalement aux spécialités suivantes :

- Ingénierie documentaire ;
- Management de documents et des archives ;
- Intelligence compétitive et veille stratégique ;
- Ingénierie des connaissances et des contenus ;
- Systèmes d'information.

Depuis 2018, l'offre pédagogique de l'ESI n'a cessé de s'étoffer et de se diversifier au cours de chaque année universitaire.

Partant d'une seule filière de formation du Cycle Ingénieur, accréditée depuis l'année universitaire 2015-2017, l'année universitaire actuelle 2021-2022 a connu un enrichissement considérable de l'offre pédagogique. Le tableau ci-après illustre l'évolution des accréditations de nouvelles filières de formation selon la nouvelle identité de l'ESI.

Tableau 2 : Évolution des accréditations des filières de l'ESI, par années universitaires et cycles de formation.

Année Universitaire	Cycle de formation	Filière de formation	Type d'accréditation
2018-2019	Cycle Ingénieur	Ingénierie des Connaissances et des Données	
2019-2020	Cycle Ingénieur	Ingénierie des Connaissances et des Données	
	Cycle Master	Master Spécialisé en Documentation et Archives	Nouvelle accréditation
2020-2021	Cycle Ingénieur	Ingénierie des Connaissances et des Données	
	Cycle Master	Master Spécialisé en Documentation et Archives	
		Master Spécialisé en Intelligence Compétitive et Stratégique	Nouvelle accréditation

2021-2022	Cycle Ingénieur	Ingénierie des Connaissances et Sciences des Données	Ré-accréditation avec refonte majeure
		Ingénierie de l'Information Numérique	Nouvelle accréditation
		Ingénierie des Systèmes d'Information et de la Transformation Digitale	Nouvelle accréditation
	Cycle Master	Master Spécialisé en Documentation et Archives	
		Master Spécialisé en Intelligence Compétitive et Stratégique	
2021-2022	Cycle Doctorat	Informatique et Sciences des Données et de l'Information	Nouvelle accréditation
		Information, Documentation, Connaissances et Société	Nouvelle accréditation

Ainsi, L'ESI a pu élargir sa mission de formation et de recherche et la nouvelle carte pédagogique incarne aussi bien l'ingénierie que le management de l'information, comme résumé dans la figure ci-après :

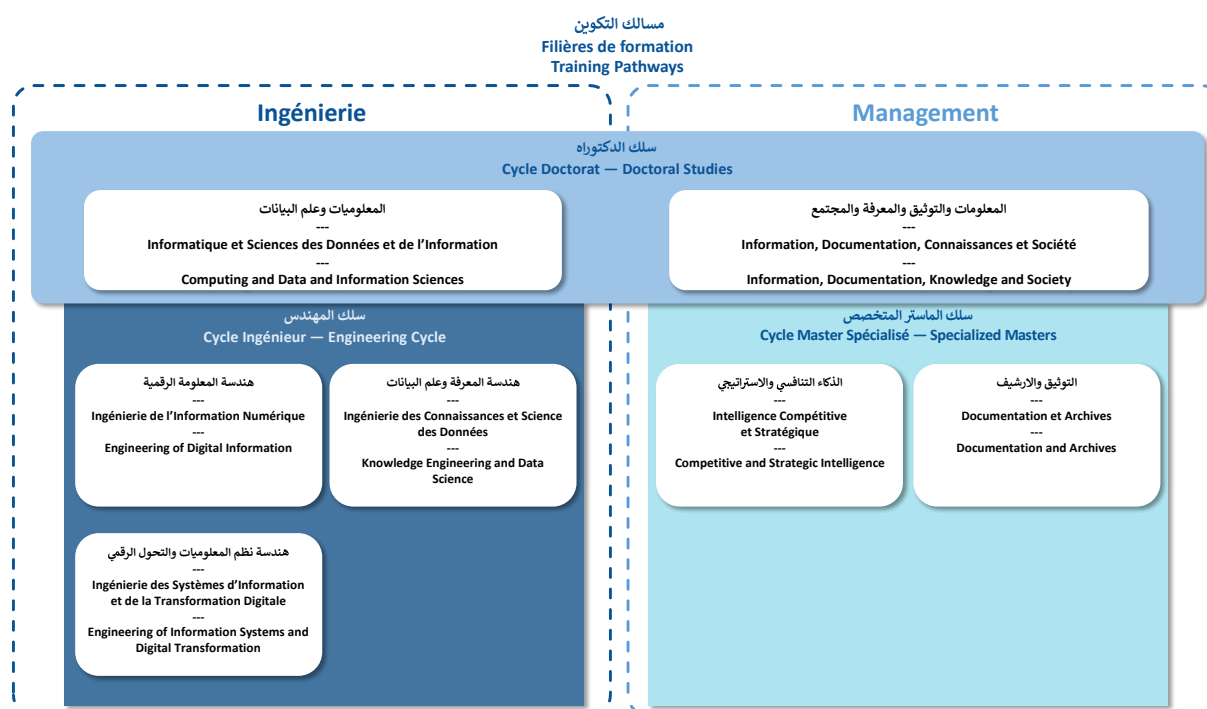


Figure 2 : Carte pédagogique adoptée par l'ESI à partir de l'année universitaire 2021-2022

3.1.1. La recherche scientifique

à prendre en compte au niveau de notre institution.

À ce titre, l'ESI a entrepris une dynamique de mise en place de structures formelles de recherche, et l'accréditation de nouvelles filières de formation doctorale.

Structures de recherche :

L'ESI a lancé la formalisation de la formation doctorale par la mise en place de son Centre des Études Doctorales (CEDoc) en « *Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication* »

Ce Centre vise à soutenir la recherche scientifique par le support d'un champ disciplinaire varié de spécialisation, couvrant :

- les Sciences et Technologies de l'Information
- la Science des Données
- les Systèmes d'Information
- les Systèmes Intelligents
- les Sciences de l'Information et de la Communication.

Le CEDoc de l'ESI est soutenu par deux Laboratoires de Recherche, incarnant la pluridisciplinarité des champs visés :

- Le Laboratoire de Recherche en « *Informatique, Sciences de données et Intelligence Artificielle (LyRICA)* » ;
- Le Laboratoire de Recherche en « *Mediation, Information, Knowledge, Society (MIKS)* ».

Filières de formation doctorale :

Dans un objectif de former et de renforcer les capacités des doctorants-chercheurs dans les domaines de spécialité de l'ESI, le CEDoc a procédé à l'accréditation de deux filières de formation doctorale :

- Filière doctorale « *Informatique et Sciences des Données et de l'Information* » ;
- Filière doctorale « *Information, Documentation, Connaissances et Société* ».

Chacune de ces filières couvre des domaines de recherche propres à sa vocation :

Tableau 3 : Axes de recherche adoptés pour les Filière doctorale de l'ESI

Filière doctorale	Axes de recherche
Filière doctorale « <i>Informatique et Sciences des Données et de l'Information</i> »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement Automatique du Langage Naturel ▪ Computer Vision and Pattern Recognition ▪ Cognitive Computing ▪ E-Learning ▪ Smart Systems ▪ Intelligence artificielle dans le domaine médical ▪ Optimisation des modèles d'Apprentissage automatique ▪ Optimisation et Théorie de Jeux ▪ Intégration et Analyse des Big Data et Données Multidimensionnelles ▪ Qualité et sécurité des données et des systèmes ▪ Urbanisation des Systèmes d'information et transformation digitale ▪ Management des SI et Gestion des risques
Filière doctorale « <i>Information, Documentation, Connaissances et Société</i> »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernance des systèmes d'information ▪ Marketing des services d'information et eRéputation ▪ Intelligence économique, management stratégique et compétitivité ▪ Veille stratégique et systèmes décisionnels ▪ Knowledge management et innovation ▪ Information, médiation et nouvelles technologies ▪ Digitalisation et enjeux sociétaux ▪ Accès, cartographie et usages de l'information à l'ère du numérique ▪ Systèmes de filtrage de l'information, web sémantique et ontologie ▪ Ubiquité et information interconnectée ▪ Sciences sociales computationnelles ▪ Archives orales, audiovisuelles : spécificités, constitution, traitement, préservation. ▪ Le traitement archivistique : collecte, analyse, évaluation, classification, indexation, conservation. ▪ Les archives à l'ère du numérique ▪ La mémoire et les archives

-
- Le droit à l'information au Maroc entre les contraintes législatives et l'instauration de la démocratie.
 - Les archives et le droit, les enjeux à l'ère du numérique.
 - L'archivage et le Web
 - Politiques culturelles
 - Économie de l'information
 - Diplomatie culturelle et soft-power
-

4. Partenariats stratégiques pour consolider le positionnement et le repositionnement de l'ESI

Pour asseoir le positionnement concurrentiel et le repositionnement distinctif de l'ESI au niveau national, le développement de la coopération et des partenariats stratégiques est une nécessité qui ne peut que contribuer significativement à ancrer davantage la notoriété de l'institution.

De ce fait, l'ESI a œuvré ces dernières années au développement d'un réseau de partenaires de renommée et à la conclusion d'alliances solides aux niveaux national et international.

Les perspectives assignées à ces alliances visent à :

- s'inspirer des standards et des bonnes pratiques internationales dans les spécialités liées aux domaines de compétences de l'ESI ;
- développer et renforcer les capacités de l'ESI (pédagogie, recherche, gestion administrative) ;
- hisser la qualité de l'offre pédagogique et de recherche de l'ESI ;
- ouvrir de nouvelles perspectives et pistes d'épanouissement pour les professeurs, les étudiants, les lauréats, et le staff administratif ;
- renforcer l'internationalisation de l'École ;
- etc.

À ce titre, les axes d'intervention dans le cadre des partenariats couvrent principalement :

- l'échange d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de chercheurs ;
- l'échange d'étudiants ;
- l'échange de personnel administratif ;
- le développement de programmes conjoints de formation ;
- le développement de projets de recherche conjoints ;
- la direction conjointe de thèses et de mémoires ;
- des publications en commun ;
- l'échange de publications.

Pour maximiser les retours sur expériences, l'ESI a veillé à la variation des partenariats pour apprécier les différentes performances et pratiques régionales (arabes et africaines) et internationales (francophones et anglo-saxonnes).

5. Conclusion

L'émergence et le développement de la société de l'information et de la connaissance, accroît l'importance, le discours et les pratiques au sein des domaines des Sciences de l'Information.

L'École des Sciences de l'Information est appelée ainsi à jouer un rôle crucial pour répondre aux exigences de l'Économie de l'Information, par la diversification de son offre pédagogique et de recherche. Elle peut ainsi mieux servir un objectif plus large, qui consiste à accompagner la stratégie nationale en matière de transformation digitale, par la formation de profils de pointe, ouverts sur les métiers de demain.

La réforme pédagogique d'envergure entreprise a fait gagner à l'ESI de grands pas pour ancrer son positionnement parmi les grandes institutions d'enseignement supérieur marocaines. Mais dans un monde en mouvance permanente, où la science évolue de jour en jour, l'ESI est appelée à s'inscrire pleinement dans un processus d'amélioration continue, en restant à la page des évolutions du domaine des Sciences de l'Information et de ses disciplines connexes.

Cette veille permanente en quête de l'excellence peut être soutenue par le renforcement des partenariats stratégiques, qui encouragera l'ESI à rester à l'écoute des bonnes pratiques nationales et internationales, et à se mettre à niveau dans une perspective d'internationalisation de son cursus.

Bibliographie

Ameur A., Lrhoul H., Caidi N., Bahji S.E., 2021. « *La formation en Sciences de l'Information au Maroc : Vers le concept de iSchool* ». Actes du 22e Colloque International sur le Document Numérique (CiDE.22). 9-10 décembre 2021. Cnam-Paris-France. URL : <http://europia.org/cide22/>

B.O. n°3297, 1976. « *Décret n° 2.75.845 du 30 décembre 1975, portant création de l'École des Sciences de l'Information* ». Publié au Bulletin Officiel n° 3297 du 07 janvier 1976.

B.O. n°3884, 1987. « *Décret n° 2.85.365 du 26 février 1987, portant réorganisation de l'École des Sciences de l'Information* ». Publié au Bulletin Officiel n°3884 du 08 avril 1987.

B.O. n°4800, 2000. « *Dahir n°1.00.199 du 19 mai 2000, portant promulgation de la loi n°01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur* ». Publié au Bulletin Officiel n°4800, 2000 n°6448 du 1^{er} juin 2000.

B.O. n°5952, 2011. « *Décret n° 2.10.222 du 20 mai 2011 portant réorganisation de l'École des Sciences de l'Information* ». Publié au Bulletin Officiel n°5952 du 16 juin 2011.

B.O. n°6448, 2016. « *Décret n°2-15-943 du 26 février 2016, relatif à l'École des Sciences de l'Information* ». Publié au Bulletin Officiel n°6448 du 17 mars 2016.

Hudon, M., 2009. « *Former à quoi ? Former comment ? Documentation et bibliothèques* ». vol. 55, num. 2, 55-56. URL : <https://doi.org/10.7202/1029087ar>

Hudon, M., 2015. « *La formation du professionnel d'aujourd'hui et de demain : tout un défi* ». Documentation et bibliothèques, vol. 61, num. 2-3, 53-61. URL : <https://doi.org/10.7202/1032809ar>

Lajeunesse, M., Couture, C. (2004). « *L'EBSI, les compétences disciplinaires et professionnelles et la question de la relève* ». Documentation et bibliothèques, vol. 50, num. 2, 169-174. URL : <https://doi.org/10.7202/1030081ar>

Leckie, G. and Buschman J., 2010. « *Critical theory in Library and Information Science: Exploring the social from across the disciplines* ». (pp. 1-13). Greenwood, CO: Libraries Unlimited.

Markey, K., 2005. « Current educational trends in the information and library science curriculum ». *Journal of Education for Library and Information Science*, vol. 45, num. 4, 317-339.

McDonald, J.D., & Levine-Clark, M., 2018. « Encyclopedia of Library and Information Sciences (4th ed.) ». CRC Press. URL : <https://doi.org/10.1081/E-ELIS4>

Moulaison, H.L., Adkins, D., 2015. « Les iSchools : l'information, la technologie et l'individu ». *Documentation et bibliothèques*, vol. 61, num. 2-3, 62–67. URL : <https://doi.org/10.7202/1032810ar>

Vassilakaki, E., Moniarou-Papaconstantinou, V., 2015. « A systematic literature review informing library and information professionals' emerging roles ». *New Library World*, vol. 116, num. 1-2, 37-66.

Notes

ⁱ UNESCO : United Nations for Education, Sciences et Culture Organization

ⁱⁱ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.